

PROTOCOLE pHARe

Année scolaire 2024-2025

COMMENT ALERTER ?

RÉVÉLATION DES FAITS
PAR LA CIBLE

Proposer à l'élève d'en parler
directement à une personne
ressource.

Ou si refus

Recueillir son témoignage
en suivant le protocole «
entretien cible » disponible
dans l'ENT.

RÉVÉLATION DES
FAITS PAR UN
PARENT, UN TEMOIN,
UN AMBASSADEUR
(NAH)

REPÉRAGE D'UNE
SITUATION
D'INTIMIDATION
PAR UN
PERSONNEL

1/ Si signaux faibles : Prévenir l'équipe ressource pHARe par mail : phare.0312610U@ac-toulouse.fr
et mobilisation de l'équipe ressources.

↳ Si j'ai reçu un mail évoquant des faits ou une situation d'intimidation, je le transfère à l'équipe ressource.

↳ Si j'ai recueilli un témoignage, je le dépose dans la boîte aux lettres pHARe située en face de l'infirmerie.

2/ Si signaux forts : prise en charge directement par la direction et la CPE

PRISE EN CHARGE

2 à 3 semaines

MOBILISATION DE L'ÉQUIPE RESSOURCE :

Mme Burroughs, Mme Carjuzaa, Mme Faraut, Mme Hokonique, Mme Semmari

Concertation et évaluation de la situation selon la méthode de la préoccupation partagée (MPP)

Échanges avec élève cible

Échanges avec intimidateurs

Un interlocuteur unique de l'équipe ressource par élève

Concertation des de l'équipe ressource

Situation résolue

ou

Situation prise en charge
par la Direction et la CPE

Signaux

forts/

Situations

complexes

Situation prise
en charge
directement
par la Direction